CELLULE DE L'INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE EN RÉGION (CIRE) RHONE-ALPES







## Epidémie de rougeole en Rhône-Alpes

Point de situation n° 2011-13 du 5 mai 2011

L'épidémie de rougeole se poursuit en Rhône-Alpes. Le seul moyen d'enrayer cette épidémie est la vaccination.

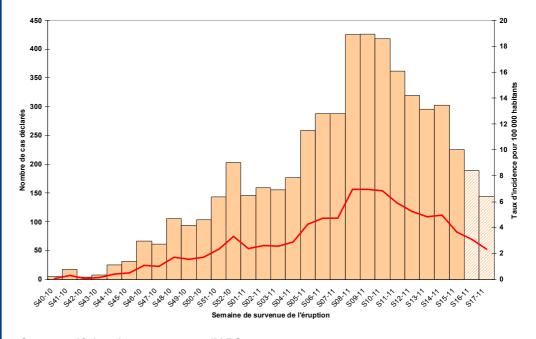
A la date du 4 mai 2011, le taux d'incidence régional depuis le 4 octobre 2010, début de l'épidémie de rougeole en Rhône-Alpes, est de 89,3 / 100 000 habitants. Les départements les plus touchés sont l'Ardèche, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie (taux d'incidence supérieurs à 130 / 100 000 habitants pour l'ensemble de la période).

L'Ain reste le département le moins touché (taux d'incidence de 33,2 / 100 000 habitants pour l'ensemble de la période).

Le nombre hebdomadaire de cas déclarés à l'ARS est relativement stable sur l'ensemble des départements.

Le nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour rougeole a augmenté de façon nette à partir du 21 février 2011 (semaine 8). Après une diminution en semaine 15 (du 11 au 17 avril 2011), celui-ci reste maintenant stable. La proportion d'hospitalisation faisant suite à ces passages a diminué au début du mois d'avril (semaine 14) et est également stable depuis la semaine 16 (du 18 au 24 avril 2011).

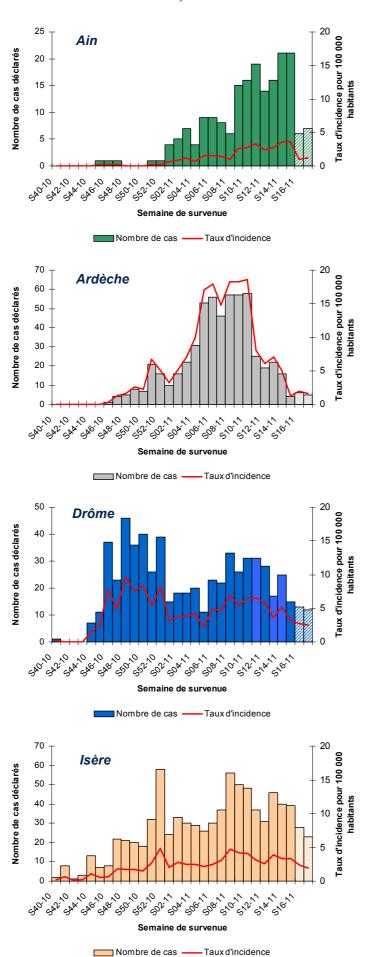
Nombre de cas et taux d'incidence hebdomadaires de rougeole pour la région Rhône-Alpes, cas déclarés dont la date de survenue de l'éruption se situe entre le 4 octobre 2010 et le 1<sup>er</sup> mai 2011 (données provisoires à la date du 04/05/2011)



Source : déclarations reçues par l'ARS

Remerciements aux équipes de l'ARS chargées de la veille sanitaire et à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Nombre de cas et taux d'incidence hebdomadaires de rougeole par département, cas déclarés dont la date de survenue de l'éruption se situe entre le 4 octobre 2010 et le 1<sup>er</sup> mai 2011 (données provisoires à la date du 04/05/2011)

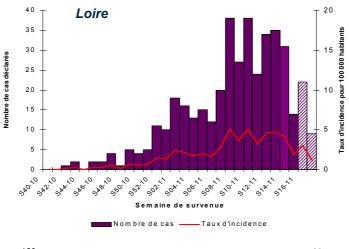


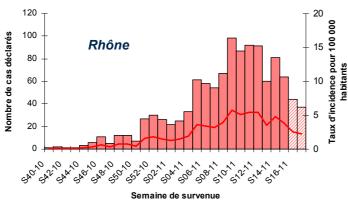
Le taux d'incidence est le nombre de cas survenus sur une période donnée, rapporté à la population.

Les taux d'incidence présentés dans ce document sont calculés à partir des fiches de déclaration reçues à l'ARS et sont sous-estimés par rapport aux taux d'incidence réels, toutes les rougeoles n'étant pas déclarées.

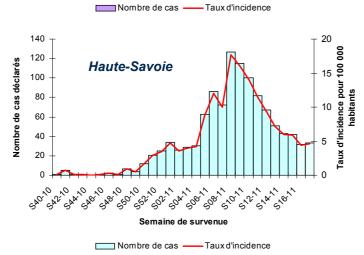
L'analyse des taux d'incidence par départements doit prendre en compte le possible biais lié à la sousdéclaration qui peut varier selon les lieux.

Les données des semaines 16 et 17 sont provisoires, les déclarations des cas survenus dans ces deux semaines pouvant ne pas être encore parvenues à l'ARS.

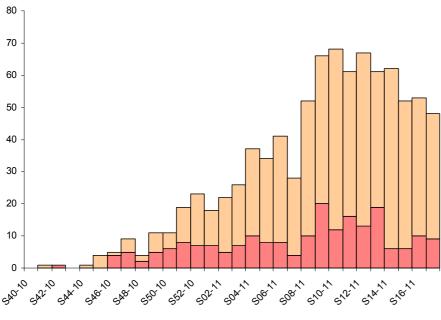








Nombre hebdomadaire de passages aux urgences avec un diagnostic rougeole entre le 4 octobre 2010 et le  $1^{er}$  mai 2011, données provenant des 34 services d'urgences participant au réseau  $OSCOUR^{\otimes}$  et alimentant l'application  $SurSaUD^{\otimes}$ 



■ Hospitalisation après passage aux urgences ■ Passage aux urgences sans hospitalisation

Remarque : la représentativité du réseau OSCOUR®, en terme de nombre de passages aux urgences, est très variable d'un département à l'autre : l'alimentation de l'application SurSaUD® est bonne pour les hôpitaux du Rhône et de la Loire, faible pour ceux de la Savoie et de la Haute-Savoie et intermédiaire pour les autres départements.

Nombre de cas de rougeole déclarés par département et par année depuis janvier 2007 - Données disponibles au 4 mai 2011

	2007	2008	2009	2010	2011*
Ain	0	5	3	11	188
Ardèche	4	2	4	82	504
Drôme	1	5	7	293	359
lsère	0	43	23	237	611
Loire	2	1	13	51	376
Rhône	0	14	51	151	1 001
Savoie	1	21	34	87	519
Haute-Savoie	8	35	40	80	1 036
Total région	16	126	175	992	4 594

<sup>\*</sup> cas déclarés à l'ARS, données non encore consolidées par l'InVS

Directrice de la publication :

Dr Françoise WEBER, directrice générale de l'InVS

Rédacteur en chef :

Olivier Catelinois, responsable de la Cire Rhône-Alpes

Comité de rédaction :

Delphine Berquier Dr Geneviève Dennetière

Diffusion:

CIRE Rhône-Alpes ARS Rhône-Alpes 129, rue Servient 69 418 LYON Cedex 03 Tel: 04 72 34 31 15 Fax: 04 78 60 88 67 Mail:

ars-rhonealpes-cire-alerte@ars.sante.fr

www.invs.sante.fr www.ars.rhonealpes.sante.fr